# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 OCTOBRE 1877.

51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 19 OCTOBRE.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue du Canal, près le coin de la rue St-Antoine, près du chemin de la Mérie, vaches laitières, taureaux, chevaux, etc.

Par H. Stern & Co, au No 63 de la rue de la Bourse—bottes, souliers et brodequins.

Par A. Marks, Levy & Co., au No 32 de la rue des Magasins — portefeuilles, bourses, jupons, chemises, broderies, chemisettes, lingerie, "notions", rubans, etc.

## La représentation de la Louisiane au Sénat des Etats-Unis.

Depuis le jour où, en 1851, MM. Benjamin et Slidell quittèrent la salle du Sénat des Etats-Unis avec leurs collègues du Sud, la Louisiane n'a jamais été représentée dans cette assemblée.

Les sièges inoccupés pendant la guerre de sécession, restèrent ensuite vacants jusqu'en 1869, les deux Chambres du Congrès ayant refusé de reconnaître et d'admettre les représentants et les sénateurs fibrement élus par les Etats du Sud. Mais lorsque les législatures usurpatrices, nommées par le suffrage des affranchis, en vertu des lois inconstitutionnelles de reconstruction et de l'enregistrement militaire, désignèrent, à leur tour, des sénateurs, le Sénat des Etats-Unis, ce corps autrefois si respectable et si respectueux de la légalité et des droits des Etats, s'empressa d'ouvrir ses portes aux créatures du nouveau régime.

C'est ainsi que deux aventuriers carpet-baggers, Harris et Kellogg, purent occuper les sièges laissés libres par la retraite des deux derniers sénateurs louisianais. Mais ces deux hommes dont l'un, Kellogg, n'avait même pas de domicile à la Nouvelle-Orléans, ne représentaient pas la Louisiane, ils ne représentaient que la bande de gens sans aveu qui s'étaient abattus sur notre Etat pour le livrer au pillage.

En 1871, le terme de l'un d'eux, Harris, ayant expiré, sa succession fut achetée à beaux deniers comptant par J. Rodman West, l'ex-administrateur enrichi du département municipal des améliorations. On ne gagnait rien au change.

En 1872, Kellogg bien que doublement inéligible aux fonctions de gouverneur, comme n'ayant pas de domicile dans l'Etat et comme sénateur, fut néanmoins mis en possession du gouvernement, par l'ordre de minuit du juge Durell et les baïonnettes fédérales.

La législature radicale nomma pour le remplacer au Sénat jusqu'à la fin de son terme qui expirait le 3 mars 1873, M. John Ray, et élut comme son successeur pour le nouveau terme P. B. S. Pinchback.

On se rappelle que la législature légale qui reconnaissait McEnery comme gouverneur, désigna M. McMillan pour remplir la vacance au Sénat jusqu'au 3 mars et l'élut également pour le nouveau terme.

Cette double désignation d'un radical, faite par politique, fut une concession inutile. Le Sénat, tout en refusant d'admettre Pinchback, dont la personnalité et la couleur ne lui plaisaient pas, refusa également d'admettre M. McMillan. Pendant deux sessions ce déni de justice qui violait ouvertement la clause de la Constitution portant "qu'aucun Etat ne peut être privé de son droit de représentation égale au Sénat", se prolongea scandaleusement.

En 1875, après la fusion opérée, à la suite du compromis Wheeler, entre les deux législatures, M. James Eustis fut élu sénateur pour le reste du terme entre MM. Pinchback et MacMillan.

Il semblait que son admission ne pût être l'objet d'aucune difficulté, puisque ses pouvoirs émanaient d'une législature dont les deux partis reconnaissaient l'existence légale. Cependant, M. Eustis a vainement réclamé son siége pendant les sessions de 1875 et de 1876-77. Sa demande n'a pas été rejetée, mais la décision a été sans cesse ajournée, la majorité du Sénat usant arbitrairement, dans un intérêt de parti, du pouvoir discrétionnaire que la loi laisse à chaque Chambre pour l'admission de ses membres.

Le terme de l'autre sénateur, M. West, ayant expiré le 3 mars 1877, la législature légalement élue en 1876 par le peuple et qui siégeait alors à la salle des Odd-Fellows, choisit pour sénateur l'honorable juge Spofford. Mais la pseudo-législature de Packard nomma, de son côté, Wm Pitt Kellogg, pour occuper le même siége, et ce triste personnage, bien que l'assemblée qui l'ait élu, ait cessé d'avoir aucune existence de fait—elle n'en a jamais eu d'autre—a le courage de contester le siége qui appartient à M. Spofford.

Dans les circonstances actuelles, si les républicains du Sénat des Etats-Unis avaient un peu de pudeur et de bon sens, ils s'abstiendraient de faire aucune objection à l'admission de MM. Eustis et Spofford. M. Eustis n'a plus de concurrent, il n'existe aucune raison plausible pour refuser de l'admettre; le sénateur Morton, lui-même, a déclaré que son titre était incontestable.

Quant au siége contesté entre M. Spofford et M. Kellogg, la question a été tranchée par la solution du différend entre Nicholls et Packard. M. Kellogg a un certificat de Packard qui n'est plus rien; il a été nommé par une assemblée qui n'a jamais rien été et dont les membres élus sont alliés rejoindre la législature légale.

M. Spofford a, au contraire, un certificat du gouverneur *de jure* et *de facto*, F. T. Nicholls, et la législature qui l'a nommé, est la seule en existence.

Le cas n'est donc pas douteux. Aussi le sénateur républicain Edmunds a-t-il présenté, dans la séance d'avant-hier, une résolution à l'effet que le comité soit dispensé de s'occuper de l'examen des titres de M. Kellogg. D'un autre côté, le sénateur Thurman a présenté les titres de M. Spofford et a demandé son admission immédiate; mais un sénateur républicain a demandé le renvoi au comité des élections.

Nous croyons impossible que la majorité républicaine du Sénat accorde les deux siéges à d'autres qu'à MM. Eustis et Spofford qui ont droit à les occuper. Le seul objet de Blaine et des autres sénateurs radicaux est d'ajourner l'admission des membres de la Louisiane, parce que s'ils étaient admis et que M. Butler, le sénateur démocrate de la Caroline du Sud, le fût aussi, cela rédiirait la majorité républicaine à deux voix. Or, comme M. Morton est un autre sont absents par maladie, les démocrates pourraient avec le renfort de ces trois nouveaux membres contrôler l'organisation du Sénat.

Nous regretterions vivement pour les intérêts généraux du pays et pour ceux de la Louisiane que l'admission de nos sénateurs soit ajournée, car MM. Eustis et Spofford sont des hommes d'une haute intelligence et doués de talent oratoire et ils eussent pu exercer une salutaire influence dans les délibérations du Sénat à la présente session.

P. S.—On verra par nos dépêches que par un vote de 36 contre 32, les titres de M. Spofford ont été renvoyés au comité des élections et que par un second vote de 35 contre 33 le Sénat a refusé d'ordonner au comité de faire un rapport sur le cas de M. Spofford avant le premier novembre.

Les sénateurs républicains sont restés unis pour faire passer l'intérêt de parti avant la justice.

—La *Gazette des Tribunaux* donne les détails suivants:

"MM. Gambetta et Muraï ont, par le ministère de Me Chauvin, avoué à la Cour, et par quatre appels distincts, interjeté appel des deux jugements rendus contre eux, par la 10e chambre, le 22 septembre dernier: le premier, repoussant l'exception d'incompétence soulevée par eux; le second, maintenant contre eux le jugement par défaut du 11 septembre, qui les condamnait chacun à trois mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

TEMPERATURE.—18 octr 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| du matin..... | 76 | 25 |
| Midi..... | 77 | 25 |
| 3 P.M..... | 80 | 27 |
| P.M..... | 77 | 25 |

## La Levée de Protection —ET— L'Administration Municipale.

Dans notre numéro du 5 octobre, nous avons exposé les raisons qui, selon nous, doivent engager l'administration municipale à cesser toute dépense pour la malencontreuse et dispendieuse levée de protection du lac. Mais le maire et les administrateurs étaient alors en promenade à Mobile et nous ne savons si nos remarques leur sont tombées sous les yeux. Nous appelons leur attention sur les objections que nous avons présentées contre les réparations projetées à la levée.

Réparer la levée, c'est prendre l'engagement de la continuer et de compléter le projet, c'est à dire de dépenser au moins DEUX MILLIONS de dollars et nous demandons où on les prendra.

Nous regrettons qu'aucun de nos confrères de la presse ne nous ait sonteuu dans cette question, mais aucun d'eux n'a contredit ni réfuté nos conclusions.

La dernière administration municipale se plaignait d'être entravée par les liens de la législation radicale qui l'empêchaient de faire aucune réforme. Ces liens ont été brisés et toute liberté d'action a été rendue à la nouvelle administration qui est affranchie du contrat de drainage. Qu'est-ce donc qui l'empêche de trancher dans le vif et d'adopter le plan le plus conforme aux intérêts des contribuables et de la ville?

LES NOUVELLES DE FRANCE. — Nous n'attachons aucune valeur aux bruits de coups d'état que persiste à nous envoyer l'agence de Londres qui au lieu de transmettre des nouvelles sérieuses, télégraphie des articles du London *Times*, journal plus hostile envers la France que les journaux de Berlin.

Un ministère de conciliation ne pourra être utilement formé que lorsque la composition de la Chambre nouvélle sera définitivement et officiellement connue. Cette raison explique le maintien du Cabinet actuel jusqu'au moment de la réunion des Chambres.

A PROPOS DE L'ENTERREMENT DE THIERS.—Un correspondant qui signe "A Constant Reader" et qui ne se fut pas compromis beaucoup en se faisant connaître, nous force de reproduire la lettre de Francisque Sarcey à l'archevêque de Paris à propos du *prétendu* refus de celui-ci de laisser célébrer le service pour M. Thiers à la Madeleine au lieu de Notre-Dame-de-Lorette. Le correspondant est en retard. S'il eût lu les pièces que nous avons publiées, il eût vu que la seule demande faite au sujet de l'Eglise a été celle qui proposait de substituer la Madeleine aux Invalides pour les obsèques officielles que devait faire le gouvernement. Aucune objection ne fut présentée contre cette substitution, mais l'entente n'ayant pu se faire sur deux autres points, le décret fut rapporté et l'enterrement eut lieu à la paroisse du défunt. Notre-Dame-de-Lorette, sans qu'aucune demande de changement ait été adressée à l'archevêque.

La lettre de M. Sarcey, si spirituelle qu'elle ait pu paraître à notre lecteur, reposait donc sur une erreur.

Un journal conservateur avait, d'ailleurs, relevé en ces termes, les inconvenantes attaques dirigées contre l'archevêque.

Personne dans le parti n'a laissé passer l'occasion d'attaquer le cardinal Guibert à propos du prétendu refus de la Madeleine. Nous avons dit que mardi matin, Mme Thiers elle-même avait envoyé à l'église de Notre-Dame-de-Lorette l'avis de l'enterrement. Tout le monde le savait chez les radicaux, personne n'a voulu l'avouer. On a préféré aller chercher dans les souvenirs de l'enterrement de Déjazet une comparaison d'ailleurs peu flatteuse pour M. Thiers.

REPRÉSENTATION A L'ALCAZAR—Nous avons annoncé que les artistes de l'Alcazar donneraient ce soir une représentation extraordinaire au profit du produit net destiné à couvrir les frais d'enterrement de leur camarade Léon Prévost.

Cette représentation se composera d'un intermède et de *Trois amours de pompiers*, vaudeville en un acte, musique de M. Prevost. Deux ouvertures, celle de la *Muette* et celle du *Pirate* seront exécutées à grand orchestre. Nous sollicitons la participation bienveillante du public à cette bonne œuvre.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Jos B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

—Le général Klapka adresse aux *Débats*, la lettre suivante:

"*La République française* a publié, dans son numéro de ce matin, la dépêche suivante:

"Budo-Pesth, le 29 septembre.

"Le journal *l'Ellenoer* confirme qu'une certaine agitation règne en Transylvanie.

"Il s'agissait de la formation d'une légion hongroise de 5,000 hommes destinés à envahir la Roumanie, après avoir fait jonction avec un corps turc, et à couper les chemins de fer roumains, afin d'empêcher l'arrivée des renforts russes.

"Le jour de la de la réunion de la légion était fixé au 28 septembre.

"On prétend que parmi les chefs se trouvait le général Klapka.

"Ce mouvement a été entièrement arrêté par la vigilance des autorités hongroises."

"Je n'ai aucune connaissance de l'entreprise susmentionnée, et si mes amis m'en avaient parlé lors de mon récent séjour en Hongrie, je les aurais certes dissuadés de toute tentative de cette nature, qui, dans les circonstances actuelles, ne saurait que compromettre la paix intérieure de mon pays, sans être d'aucune utilité pour la France.

"La Turquie, ne pouvant profiter des forces matérielles, doit posséder au moins l'appui moral de la nation hongroise tout entière. Organiser des échauffourées sans but sérieux n'aurait pour conséquence naturelle que la division dans nos rangs, lesquels, plus que jamais, doivent rester serrés en ce moment.

"Si l'avenir est à la mission politique de la monarchie austro-hongroise, mais surtout de la Hongrie, compromis par les événements en Orient, exigeant son action armée, il faudra que toutes ses forces donnent, vérité que je crois être comprise par tous mes compatriotes. La nouvelle donnée par le télégramme cité ne peut donc être que controvée ou se rapporter aux rêves de quelques enthousiastes novices en matière politique.

"Je vous serais très obligé, monsieur le Directeur, de vouloir publier ce démenti dans votre plus prochain numéro, et vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

"G. KLAPKA.

"Paris, dimanche 30 septembre 1877."

Le rédacteur en chef du *Réveil de l'Ardèche* vient d'être blessé en duel. Le Réveil emprunte au *Bund* de Berne le compte-rendu de cet incident.

"Une rencontre à l'épée a eu lieu entre M. Malatchine, correspondant de l'*Etoile russe*, et M. Charles de Vaux, rédacteur en chef du *Réveil de l'Ardèche*, au lieu dit "Ortschwaben."

"Le motif de cette rencontre a pris naissance à la suite d'une polémique engagée dans un journal étranger dont M. de Vaux est le correspondant, et M. Malatchine, à propos de la guerre d'Orient et l'attitude du parti allemand-russe, depuis l'ouverture des hostilités.

"Il y a eu trois reprises, M. Malatchine a été légèrement blessé à l'épaule droite, tandis que son adversaire a reçu un coup droit qui a effleuré le poumon.

"La blessure ne présente pas de gravité."

AUDE.—On lit dans l'*Union*:

"Nos vendanges, favorisées par un temps magnifique, touchent à leur fin; encore quatre ou cinq jours, et elles seront terminées.

"De mémoire d'homme, la cueillette des raisins s'était faite dans d'aussi bonnes conditions, et les vieux viticulteurs, comparent les vins de la récolte actuelle à ceux de la fameuse comète de 1811, dont on a parlé pendant un demi-siècle. Chacun sait que, le 23 août, il y a eu une éclipse de lune générale en France et en Europe.

"En bien! au vin de la comète de 1811, dont le souvenir n'est pas encore éteint, comparons la récolte actuelle de notre région, et désignons le vin de 1877 par ces mots: Vin de l'éclipse.

"Il n'est fait, dans presque toutes les communes de l'arrondissement, d'importantes affaires, qu'on ne saurait évaluer à moins de 100,000 hectolitres."

## AVANT L'ÉLECTION.

Dans son numéro du 14 octobre, le *Herald* publie les comptes-rendus d'entrevues vraies ou supposées de son correspondant parisien avec divers personnages. Voici le résumé des opinions qu'ils auraient émises sur les chances de l'élection. On verra que les conservateurs sont ceux qui jugeaient le mieux la situation.

M. Grévy estime que les républicains compteront 280 à 300 membres dans la prochaine chambre;

Victor Hugo, 400 à 420;
Gambetta, plus de 400;
Jules Simon, 380 à 390;
Emile de Girardin, plus de 400;
Edmond About, au moins 400;
Etieran, rédacteur en chef de l'*Evenement*, en l'absence de M. Ed. Magnier, 380 à 400;
Rochefort, visité en Suisse,—une majorité notablement augmentée.
Paul Meurice, du *Rappel*, 400.

Par contre, M. Bapst, rédacteur en chef des "Débats," admet que le gouvernement gagnera environ 80 voix, et M. Hébrard, du "Temps," est du même avis. Le gouvernement, dit-il, aurait gagné une vingtaine de voix par la pression des fonctionnaires publics; mais la mort de M. Thiers lui en ramènera probablement quarante ou cinquante de plus.

Cette évaluation, donnée par les rédacteurs en chef de deux journaux les plus autorisés, est aussi celle de la plupart des monarchistes.

M. Rouher estime que le gouvernement gagnera 80 voix;

Mgr Dupanloup ne se prononce pas avec précision, mais il lui semble impossible que le gouvernement ne gagne pas quelques voix;

M. de Villemessant, plus sceptique que jamais, n'a pas d'opinion et ne veut pas se troubler l'esprit à s'en former une sur des données qui, d'un côté ni de l'autre, ne lui inspirent aucune confiance.

M. L. Veuillot ne donne pas de chiffres, mais il pense que les élections, de quelque manière qu'elles tournent, retarderont une solution conservatrice.

Paul de Cassagnac est convaincu que le gouvernement gagnera assez de votes pour élever la minorité à 250. Or la minorité dans la dernière chambre étant de 158, c'est donc 70 à 80 voix qui seraient recrutées.

M. Blavet, du *Gaulois*, compte sur 60 à 80 voix pour le maréchal, presque toutes bonapartistes.

Paul Dalloz, du *Moniteur universel*, du *Petit Moniteur* et de la *Petite Presse*, porte 60 à 80 voix au crédit du maréchal.

Louis Gal, de la *Liberté*, enregistre un acquit de 90 voix,—ce qui, dit-il, porterait la phalange du gouvernement à 250.

Par contre, M. Grenier, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, pense que les républicains auront les 400 membres annoncés par Gambetta, et M. Janicot, de la *Gazette de France*, dit que le ministère s'attend à une augmentation de 113 membres, mais que cela est simplement visionnaire. Il pourra gagner une soixantaine de membres, mais tout au plus.

Enfin M. d'Andiffret-Pasquier, dont les sympathies sont monarchiques, mais qui a une sainte horreur des bonapartistes, croit que la minorité gouvernementale sera assez forte pour que le centre gauche soit maître de la situation.

UNE OPINION SUR LA CRISE GOUVERNEMENTALE.—Le *Nord*, bien que sympathique à l'opposition, combat l'idée de faire de la question ministérielle une question gouvernementale.

Certains journaux rappellent sans cesse 1830 à propos de la crise actuelle; mais il y a entre les deux situations une dissemblance capitale qui domine toutes les analogies plus ou moins ingénieuses: c'est que ceux qui avaient intérêt à renverser le roi Charles X avaient un intérêt égal à renverser du même coup la monarchie légitime—beaucoup même voulaient en finir avec la royauté. Aujourd'hui, au contraire, ceux qui proclament très haut qu'ils voudraient chasser le Maréchal voudraient maintenir les institutions républicaines. Mais l'emploi de la force pour contraindre le Maréchal à se retirer constituerait une violation de la Constitution, une révolution. Les Constituants, serait délivrée dans la partie qui détermine la forme du gouvernement aussi bien que dans celle qui a confirmé l'irrévocabilité des pouvoirs du Maréchal. Et la Constitution détruite, qui pourrait affirmer qu'une nouvelle Constitution républicaine sortirait des délibérations d'une assemblée convoquée au lendemain de pareilles commotions?

La présidence de la République n'est pas vacante, les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon ne peuvent prendre fin contre son gré avant 1880 que par une révolution, et il ne faut pas grande perspicacité pour deviner à quel parti une révolution profiterait.

## NOUVELLES DE ROME.

On nous écrit de Rome, le 28 septembre:

"Le monde entier s'occupe en ce moment de la santé du Pape, et du plus ou moins de probabilité que peut avoir la prolongation de l'existence de l'auguste vieillard. C'est un sujet dont il faut s'occuper pour répondre à la préoccupation du public, bien qu'il ne touche que de délicat et de triste. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'être assis sur le trône de Saint Pierre et d'avoir quatre-vingt-six ans. Ces grands privilèges ont des compensations souvent douloureuses.

"Il y a quelques semaines, on parlait sans cesse de l'âge de M. Thiers et de ses forces physiques. Les amis de l'illustre homme d'Etat étaient attristés par ces discussions, tout en comprenant qu'elles étaient inévitables.

"En ce moment Pie IX est mieux portant. Les répondions ont recommencé. La plus récente a été celle d'une députation de médecine catholique qui venaient protester de leur foi, et non donner une consultation. Bien que l'amélioration survenue dans la santé de Pie IX soit incontestable, les plus grands ménagemens sont considérés comme nécessaires. Cette vie déjà si longue se prolongerait encore, si on ce serait un fait extraordinaire, sans être toutefois un miracle.

"A ce sujet, je trouve dans un livre publié récemment par le marquis de Ségur, catholique très fervent, une anecdote peu connue et fort curieuse; je transcris textuellement:

"Mgr Bastide me fit connaître Mlle Amélie Léantard, cette sainte fille de Marseille..... Cette admirable chrétienne, étant venue à Rome, fut retenue par un intérêt supérieur et divin.... En 1866, elle eut l'inspiration de couronner sa vie par un suprême et héroïque sacrifice. Pie IX était gravement malade. Mlle Léautard résolut de s'offrir en victime à Dieu, en remplacement de son vicaire; mais craignant que ce ne fût un acte de présomption, elle voulut en obtenir l'autorisation du Pape lui-même. Quand elle lui eut exposé son sublime désir, Pie IX demeura quelque temps immobile et silencieux; enfin, comme s'il obéissait à une voix qui lui avait parlé en secret, il posa la main sur la tête de l'héroïne chrétienne et lui dit: "Allez, ma fille! allez, ma fille, et faites ce que l'Esprit de Dieu vous a suggéré!"

"Le lendemain, Mlle Léautard assista, selon sa coutume, à la première messe à Saint-Pierre; elle reçut la communion, et, aussitôt après elle ouvrit dans le cœur la victime de l'amour, elle offrit sa vie pour le Pape à celui qui avait offert la sienne pour le genre humain. Son vœu était à peine formulé, que, saisie d'une douleur terrible et subite, elle tomba à terre en jetant un cri. On appela le médecin, qui déclara que son art était impuissant contre ce mal étrange. Trois jours après, elle expira.

"La nouvelle de cette mort miraculeuse fut portée au Vatican. Pie IX la reçut sans témoigner aucune surprise; mais, levant les yeux au ciel, il murmura d'une voix forte: "*Ceci testo accettato!* Sitôt acceptée!"

"Tel est le récit de M. de Ségur, auquel je n'ai pas ajouté un seul mot. L'attente est convaincu que le sacrifice de Mlle Léautard explique la durée de la vie du Pape.

"Mlle Léautard avait été décorée par l'empereur, en récompense de ses bonnes œuvres.

"Le cardinal Pécci, nouveau camerlingue, est considéré comme un homme modéré. En 1866, lorsque Venise fut réunie à l'Italie, le palais épiscopal de Pérouse fut pavoisé par ses ordres. Ce fait est par. très naturel à Turin ou à Milan; mais à Pérouse, ville ci-devant pontificale, on le considéra comme une énormité. Il suffit, en effet, pour faire comprendre que ce cardinal n'est pas un irréconciliable.

"Le *Diritto*, feuille officieuse, publie ce matin un article solennel sur l'entrevue qui a eu lieu à Salsbourg entre le prince de Bismarck et le comte Andrassy. Si cet article est un communiqué, celui qu'a rédigé ne sera pas accusé d'indiscrétion. Comme son intention a certainement été de passer pour très rien dire, il était impossible de mieux réussir.

"La diplomatie italienne continue son système de réserve excessive, et il faut reconnaître que c'est ce qu'elle peut faire de plus sage.

"H.-G. MONTPERRIER."

Un épisode assez curieux de la guerre d'Orient:

"A un combat de Kascliyevo, en avant du Kara-Lom, un jeune officier russe se distinguait par son courage héroïque. Trois fois ses soldats abandonnant leurs batteries, le laissèrent seul braver la mort; enfin, une balle l'atteignit au cœur, et il tomba pour ne plus se relever.

"Les commandants turps avaient aperçu ce vaillant, et, les positions russes une fois prises, ils donnèrent l'ordre qu'on recomparoît la récolte actuelle de notre région, et désignons le vin de 1877 par ces mots: Vin de Kléphka.

"Il n'est fait, dans presque toutes les communes de l'arrondissement, d'importantes affaires, qu'on ne saurait évaluer à moins de 100,000 hectolitres."

## Chronique de la Ville.

**Départs.**

Nous donnons ci-dessous une partie des départs qui ont eu lieu hier au soir par la ligne favorite de Mobile:

W. H. Welbert, Atlanta, Georgie; R. Brotherston, Charleston; Edward A. Yorke, Philadelphie; Henry Vast, Milwaukee, Wisconsin; Robt. Henderson, Selma, Alabama; J. A. Decker et sa femme, Cedar Keys, Florida; H. Boazar et J. R. Boazar, Greenville; J. B. Thompson, Washington; A. W. Wendhorst, Jacksonville, Florida.

**Taxe de desséchement.**

Un contribuable, qui a reçu une notice menaçant sa propriété de saisie et de vente, s'il ne paye pas la taxe de desséchement dans dix jours, nous demande si la loi a fixé une date pour le paiement de cette taxe.

La taxe est due depuis longtemps, depuis des années même. On a commencé à la payer avant la guerre; des contribuables ont été poursuivis pendant la guerre parce qu'ils ne la payaient pas; depuis la fin de la guerre nombre de gens ont été poursuivis pour la même raison et beaucoup d'autres sont encore poursuivis aujourd'hui. Nous ne connaissons qu'un moyen d'échapper à la saisie, c'est de faire une résistance légale et de soutenir, s'il y a lieu, qu'il n'y a pas eu de desséchement, et que, par conséquent, la taxe exigée n'est pas due. Cette raison serait peut-être accueillie par les cours, mais cela n'est pas très sûr; nous n'en voudrions pas répondre.

**Grâce.**

Le gouverneur intérimaire a fait grâce hier matin à John Woods, détenu maintenant dans la prison de paroisse. Woods, convaincu de faux emprisonnement le 14 de ce mois, avait été condamné par le juge Whitaker à trois mois de prison. La grâce a été accordée sur une pétition signée de nombre de citoyens et à la demande même de Mr Gourdain, la partie lésée, qui avait poursuivi Woods, et qui a demandé grâce pour lui, par raison d'humanité. Woods ayant plusieurs petite enfants dont il est l'unique soutien.

**Les coureurs de voirie.**

Le président du Bureau de Santé est allé voir le maire hier matin pour conférer avec lui sur le moyen de corriger un abus mentionné par le Dr Landry, inspecteur du second district. Mr Landry rapporte que des nègres, à moitié vêtus, vont dans la voirie voisine de la rue St. Pierre, pour ramasser les restes de volailles, de poissons, de légumes et autres rebuts des cuisines de la ville, que les charrettes d'ordures y déposent, et que ces malheureux affamés emportent, pour les dévorer chez eux, des débris dont les chiens mêmes ne voudraient pas. Le Dr Choppin pense que ces pratiques ne peuvent que nuire à la santé publique en déterminant diverses maladies, la fièvre typhoïde, le choléra, etc. Il suggère donc que des mesures soient prises pour faire cesser cet horrible ravitaillement.

**Mort de Siegfried Droste**

Mercredi, à une heure de l'après-midi, le corps de M. S. Droste a été trouvé dans le Vieux Basin, à l'intersection de la rue Clairborne, par un jeune homme, nommé McGee qui était assis sur le pont. Il a tiré le corps et l'a amarré. Vers deux heures et demie, le député coroner a commencé une enquête, et alors on a vu que le défunt avait sur lui sa montre, sa chaîne et son argent, $113. Le corps n'ayant aucune marque de violence, le jury a conclu que M. Droste s'était noyé par accident. Sa montre marquait plus de cinq heures, et comme il avait été vu rue Toulouse à quatre heures moins un quart, allant du côté du Bassin, et comme il était conjoncture peu probable que quelqu'un venant passer sur le pont, il est tombé accidentellement dans le canal.

M. Droste avait 46 ans et était allemand de naissance. Il laisse une femme et huit enfants.

**Querelle tragique de jeunes garçons.**

Hier matin, une querelle s'est élevée rue Poydras, près de la rue Magnolia, entre plusieurs petits garçons dont l'un George Leibsnpert, âgé de 11 ans, a reçu au côté gauche un coup de couteau qui a pénétré dans le poumon. Hugh White, qui a porté le coup, a le même âge que le blessé, et a été mandé à la prison de paroisse. Leibengerth, à ce qu'il paraît, avait frappé White mercredi soir, et ce dernier était allé chez les parents de White, pour leur dire qu'il avait été attaqué sans cause et qu'à la prochaine rencontre, il aurait un couteau, ce qui égaliserait les forces entre lui et George et son frère. On ne fit pas attention à ces menaces, et ce matin George, qui était en voie de la rue Clara pour acheter quelque chose, fut attaqué subitement par White qui lui a plongé son couteau dans la poitrine et s'est enfui dans une maison du voisinage où il a jeté son couteau dans la cour.

Il dit que Leibengerth et son frère l'avaient maltraité plusieurs fois et qu'il est venu pour faire cesser les brutalités qu'il s'était armé d'un couteau, et que dans cette dernière occasion, il avait encore été battu sans provocation.—La blessure de George a été examinée par deux médecins qui l'ont jugée mortelle.

**Déserties.**

William Bodenny et M. Weber ont été arrêtés et traduits devant le commissaire Adams, comme déserteurs du navire Frédérick. Une plainte à ce sujet avait été portée devant le consul de l'Empire allemand. Si l'accusation de désertion est exacte, ils peuvent être, en vertu de la loi, détenus dans la prison de paroisse pendant 30 jours.

**Une drôlerie.**

Un de nos juges, pendant sa carrière d'avocat, avait défendu un nègre accusé d'avoir volé une paire de boucles d'oreilles massives et dorées, et par un hasard inchant appel au jury, les témoignages d'alibis n'étaient pas concluants, avait réussi à le faire acquitter. Le nègre n'ayant pas d'argent pour récompenser le sauveur qui l'avocat lui avait rendu, lui offre les mêmes boucles d'oreilles qu'il prétendait n'avoir pas volées. L'avocat les prend et les remet à leur maître.

**L'affaire de l'émigration noire.**

Il y avait mille personnes au moins à la réunion convoquée par une troupe de spéculateurs qui, n'ayant plus dans le Sud l'occasion de tripoter avec les fonds des Etats, ont imaginé un plan d'émigration qui, s'il se réalisait, leur offrirait le moyen de se procurer de l'argent aux dépens des noirs crédules et ignorants. Il semble absolument leur persuader qu'à Liberia, ils trouveront ce qu'ils espèrent vainement ici l'oisiveté, la liberté et le bien être. Le ramasseur de coton peut gagner aujourd'hui jusqu'à trois piastres par jour en Louisiane et les promoteurs de l'émigration prétendent que cela n'en vaut pas la peine et qu'en Afrique on en gagne beaucoup plus aisément à faire. Tel est le fond des arguments à l'aide des quels ils espèrent de séduire les travailleurs noirs du Sud.

Malheureusement pour les spéculateurs il y a dans la race noire des hommes de bon sens qui battent leur théorie en brèche et qui parviennent à faire comprendre à ceux qu'on veut duper que l'Afrique est bien le pays de leurs pères, mais non le leur et qu'ils périraient bien vite s'ils allaient s'y établir, car ils n'y trouveraient ni amis ni secours et seraient exposés aux plus affreuses misères. Ce qu'ils ont de mieux à faire c'est de rester où ils sont et d'y travailler pour y acheter des terres et vivre de la vie commune sous la protection de la civilisation et des lois égales pour tous.

Ce thème a été développé par M. Madison qui avait été appelé au fauteuil. Ensuite, sur motion, M. Ashwood a été chargé de rédiger un article ou un exposé qui pût convenir à la majorité des auditeurs. Ce qu'il a fait en déclarant que la race de couleur ferait mieux de rester ici que le parti conservateur avait remplis tous ses engagements envers elle et qu'elle ne devait plus penser à regarder le pays de Liberia comme une patrie. Quelqu'un ayant demandé le dépôt du travail d'Ashwood sur la table, la majorité s'y est opposée et le meeting s'est ajourné.

**Bureau de l'Université et du Collége Agricole.**

—No 1—

Dans sa dernière séance le Bureau de l'Université et du Collége Agricole a élu pour président le colonel D. F. Boyd, qui, informé de son élection par un comité, est venu remercier le bureau de l'honneur qui lui était conféré.

Mr Wilty, gouverneur par intérim, a lu un télégramme de citoyens de Monroe, recommandant avec insistance Mr. A. W. Nicholson de la paroisse Claiborne, pour la place de professeur de mathématiques.

M. Lusher a fait la motion de limiter le nombre des professeurs à trois sans compter le président, et de leur allouer un traitement de $3000 avec le logement. La motion a été adoptée.

Le gén. Brent a demandé que le salaire du professeur d'agriculture et de chimie fut fixé à $3000 par an, avec le logement. La motion a prévalu et le Bureau s'est ajourné.

**Départ pour Washington.**

L'ex-président du Bureau de retours, M. J. Madison Wells, surveyor à la Douane, voyant que le nom du collecteur King n'avait pas été envoyé au Sénat par le président Hayes, est parti pour Washington afin de briguer la place. Pour cette fois, il y a gros à parier que Wells n'a pas consulté Tom Anderson, son inséparable, avant, pendant et après la complication des votes de la dernière élection en Louisiane.

**Comité du Bureau de l'Exécutif**

Le comité pour examiner les affaires officielles de Kellogg, ex-gouverneur *de facto*, s'est réuni hier, sous la présidence du sénateur Goode, les représentants Jones, Huntington et Kennedy, étant présents.

Sur la motion de Mr Jones, il est décidé que trois membres formeront un quorum pour l'expédition des affaires et l'audition des témoins.

Mr J. H. Hardee est choisi comme secrétaire et Mr Henry L. Smith comme expert.

Sur motion, le comité s'est ajourné à aujourd'hui vendredi à midi, dans le cabinet de l'orateur, où l'enquête commencera.

**Deuxième Cour Municipale.**

Baptiste Pamberin, à la tête d'une douzaine d'individus, est allé, il y a quelques soirs, troubler la tranquillité de tout un quartier, en faisant un charivari à un nouveau couple.

Sur une accusation de bris de paix, Pamberin et ses complices ont comparu hier devant la Deuxième Cour Municipale et ont eu à expliquer leur conduite.

L'explication de cinq des perturbateures de la paix a été favorablement accueillie par le juge qui n'est contenté de les sermonner vertement; tandis que Pamberin et les autres ont été condamnés à payer une amende de $10 chacun. Les modestes moyens de Pamberin ne lui permettant pas d'effectuer un règlement de compte avec le commis de la Cour, il n'est rémgné à son sort et s'est laissé conduire en prison.

**Arrestation d'un bandit.**

Mercredi soir, un nègre "desperado" comme il est convenu de qualifier ces individus qui ne reculent devant l'accomplissement d'aucun crime, nommé George Gray, est entré avec effraction dans la maison où réside une femme de couleur, Caroline Price, à deux milles au dessous d'Alger, dans l'intention bien évidente de commettre un vol. Surpris par la maîtresse de la maison, Grey, armé d'un instrument contondant, en a porté un violent coup à la malheureuse femme, lui brisant la machoire. Grey a réussi à se soustraire aux recherches de la police, mais son crime ne devait pas rester longtemps impuni, car il a été arrêté hier soir.

**Cour Criminelle Supérieure.**

La seconde instruction du procès intenté par l'Etat contre Simon S. James, accusé du meurtre d'un nommé Francis Hoffman le 24 décembre 1876, a été renvoyée à mardi prochain.

L'affaire de Mortimer Carr, accusé du crime de parjure, a également été renvoyée à une date prochaine.

**Accidents.**

Un matelot du navire "Itosca" moulié en face de la rue Louisa, 3ème district, est tombé dans la cale et s'est fracturé la jambe gauche.

Chs. Penn, couleur, occupé à peindre une maison rue St. Charles, près Calliope, est tombé d'une échelle, à une hauteur d'environ dix pieds du sol et s'est fait mal au dos et à la tête.

**Cadavre trouvé.**

Le cadavre d'un individu qui est tombé dans le fleuve dimanche dernier, du bateau à vapeur "Eva" et qui s'est noyé, a été trouvé hier par l'officier de police Olew, flottant devant la rue Conti et reconnu comme étant celui d'Alphonse Chanson.

**Académie de Musique.**

Ce soir, bénéfice de Leon et changement complet de programme. Deux opérettes: "Le chat enchanté," œuvre mélamorphologique de Offenbach, et musique de Offenbach. Leon jouera Minine Gresham et le White Cat, et Edwin Kelly, Walter Thule, étudiant et thérantlrope.

Spécialités de Courtright et chansons et danses de Tierney et Cronin.

"L'Ilie des Garçons", pièce traduite de Lecocq par Leon. Leon jouera le rôle de Gradelle, femme d'Anatole. C'est son triomphe, assure-t-on. Kelly représentera Sir Jonathan, le gouverneur de l'île, et Surridge, Emma, femme de Pomardot. Demain samedi, matinée et la dernière journée des Minstrels. Dimanche, enfin, la première représentation de "OCE BOARDING HOUSE."

**Bureau de Santé.**

Le Bureau de Santé a siégé hier soir.

Les Drs Choppin, Loe